

## Éligibilité au régime du « mécénat » : Organisme d'intérêt général

### ATTESTATION

Je, soussigné.e,  Madame  Monsieur,

NOM : .....

Prénom : .....

Représentant légal, en qualité de ..... [>Fonction du signataire au sein de l'organisme bénéficiaire],

De ..... [>Dénomination et forme juridique de l'organisme bénéficiaire],

SIREN n° ..... / RNA n° .....

Dont le siège social est situé : ..... [>Adresse du siège social de l'organisme bénéficiaire],

**Déclare et atteste que** ..... [>Dénomination de l'organisme bénéficiaire] **est un organisme sans but lucratif et d'intérêt général, éligible au régime fiscal de faveur du mécénat prévu par les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts, à savoir :**

1° Que sa **gestion est désintéressée**, au sens fiscal du terme. À ce titre, il est administré à titre bénévole, il ne procède à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices, aucun de ses membres ou de leurs ayants-droits ne sont tributaires d'une part de son actif, sous réserve, le cas échéant, du droit de reprise des apports ;

2° Qu'il est **non lucratif** au sens fiscal du terme. À ce titre, il ne concurrence aucune entreprise, de quelque nature que ce soit, du secteur lucratif ou, s'il le fait, il poursuit son activité dans des conditions différentes que celles pratiquées par les entreprises du secteur lucratif, notamment en raison du caractère d'« utilité sociale » de ses activités (au regard des produits et/ou services qu'il propose et du public ou bénéficiaire auquel il s'adresse), des prix ou tarif qu'il pratique et des moyens de publicité qu'il utilise. S'il est néanmoins partiellement fiscalisé sur une part nécessairement accessoire de son activité, le don sera affecté exclusivement à son secteur non lucratif et au soutien d'activités d'intérêt général ;

3° Qu'il **ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes**. À ce titre, il ne poursuit pas d'activité au profit d'intérêts particuliers déterminés, mais exclusivement dans l'intérêt général, sans discrimination, en raison de la mission que s'est fixée l'organisme et du public bénéficiaire réel de ses actions ;

4° Qu'il **n'entretient aucun lien privilégié avec des entreprises** du secteur lucratif. À ce titre, il n'entretient aucune relation matérielle ou financière permettant à une entreprise du secteur lucratif, de quelque nature que ce soit, d'en retirer un avantage concurrentiel, notamment en raison d'une économie de dépenses, d'un surcroît de recettes ou permettant de bénéficier de meilleures conditions de fonctionnement, quand bien même l'organisme ne rechercherait pas de profits pour lui-même ;

5° Qu'il exerce des **activités ayant exclusivement un caractère**, au sens fiscal : philanthropique et/ou éducatif et/ou scientifique et/ou social et/ou humanitaire et/ou sportif et/ou familial et/ou culturel ; et/ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique et/ou à la défense de l'environnement naturel et/ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ;

6° Qu'il exerce ses activités d'intérêt général exclusivement **sur le territoire de la France** ou à tout le moins dans un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;

7° Qu'il **affecte ses excédents**, reflète d'une gestion saine et prudente, pour faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif ;

8° Qu'à ces titres, il est en mesure de délivrer régulièrement un reçu fiscal au titre des dons qu'il reçoit ;

**Et reconnaît que la présente attestation engage la responsabilité** de ..... [>Dénomination de l'organisme], notamment au regard des termes de l'article 441-7 du Code pénal qui précise qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

**Fait et certifié exacte et sincère, pour servir et valoir ce que de droit,**

À ....., le ..... / ..... / 2026,

[>Signature]